



Health
Canada

Santé
Canada

Health Protection
Branch

Direction générale de la
protection de la santé

Product Safety Bureau
Jeanne Mance Building, 12th Floor
Address Locator: 1912A
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

Bureau de la sécurité des produits
Édifice Jeanne Mance, 12e étage
Indice de l'adresse: 1912A
Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

DEC - 8 1999

DEC - 8 1999

Dear: Manufacturers, Importers and
Retailers of Multipurpose Lighters
Fire and Health Services
Other Interested Parties:

Aux : Fabricants, importateurs et détaillants
de briquets polyvalents
Services d'incendie
Services de santé et autres parties
intéressées.

Subject: Multipurpose Lighters

Objet : Briquets polyvalents

The Product Safety Bureau of Health Canada is considering measures aimed at reducing the risk of injury and child-play fires associated with multipurpose lighters. Multipurpose lighters are also known as barbeque, utility, or grill lighters.

Le Bureau de la sécurité des produits de Santé Canada envisage de prendre des mesures pour réduire les risques de blessures liés à l'utilisation de briquets polyvalents et les incendies causés par des enfants jouant avec ces briquets. Ces briquets sont aussi connus sous les appellations d'allume-barbecue, de briquets tout-usage et d'allume-gril.

Under the *Hazardous Products (Lighters) Regulations* (HP(L)R), cigarette lighters must comply with labeling, performance, and child-resistancy requirements. Currently, the HP(L)R does not apply to multipurpose lighters as they are not intended for use on tobacco products even though essential elements of their design, construction and foreseeable use are similar to those for cigarette lighters.

En vertu du *Règlement sur les produits dangereux (briquets)*, les briquets doivent respecter les exigences d'étiquetage et de rendement et être protégés-enfants. Le règlement ne vise pas les briquets polyvalents, car ils ne sont pas conçus pour être utilisés avec des produits du tabac même si leur conception, leur fabrication et leur utilisation prévisible sont très semblables à celles des briquets pour fumeurs.

A mandatory standard for child-resistancy is currently being proposed by the U.S. Consumer Product Safety Commission for multipurpose lighters sold in the United States. The Product Safety Bureau is contemplating amending the HP(L)R to include child-resistancy, labeling and performance related requirements for multipurpose lighters sold in Canada

Health Canada is aware of 15 incidents concerning multipurpose lighters within the past 24 months. The majority of the reported incidents involved performance related safety concerns. Five (33%) of the reported incidents were child-play fires. The Bureau is not aware of deaths related to any of these incidents, but in the United States, there have been 65 deaths in the 340 fires started by children.

During the summer of 1999, Product Safety Bureau of Health Canada conducted a national survey and tested 23 brands of multipurpose lighters. Of the 23 brands, 17 (74%) failed to meet performance safety criteria similar to those required for cigarette lighters. Health Canada issued a Public Warning on July 15, 1999.

In developing its strategy, the Bureau wishes to receive the views and comments of all interested parties. Comments and information submitted in response to this and future notices will be considered in the formulation of any decisions taken by the Bureau.

La U.S. Consumer Product Safety Commission propose actuellement une norme obligatoire pour que les briquets polyvalents vendus aux É.-U. soient protégés-enfants. Le Bureau de la sécurité des produits envisage de modifier le Règlement sur les produits dangereux (briquets) pour que les exigences de sécurité pour les enfants, d'étiquetage et de rendement s'appliquent aussi aux briquets polyvalents vendus au Canada.

Santé Canada a été informé de 15 incidents liés à l'utilisation de briquets polyvalents au cours des 24 derniers mois. La majorité des incidents signalés relevaient de problèmes de rendement. Cinq (33 %) des incidents signalés étaient des incendies causés par des enfants qui jouaient avec des briquets. Le Bureau n'a pas été avisé d'aucun décès lié à ces incidents. Aux États-Unis, on rapporte 45 décès et 249 incendies causés par des enfants.

Au cours de l'été 1999, le Bureau de la sécurité des produits de Santé Canada a mené une étude nationale et mis à l'essai 23 marques de briquets polyvalents. Sur ces 23 marques, 17 (74 %) ne respectaient pas les critères de sécurité en matière de rendement semblables à ceux établis pour les briquets pour fumeurs. Santé Canada a émis une mise en garde publique le 15 juillet 1999.

Pour élaborer sa stratégie, le Bureau désire avoir l'avis des parties intéressées. Les commentaires et les renseignements reçus en réponse au présent avis et aux avis futurs seront pris en considération pour la formulation dans la prise de toute décision par le bureau.

The Bureau welcomes written comments from interested parties on the issues raised in this notice and on any relevant aspects. The Bureau specifically requests:

- Information on incidents, injuries and deaths related to the use of multipurpose lighters,
- Comments on the proposed strategies and suggestions for other possible alternatives to address the risks and related concerns
- Anticipated impacts on the lighter industry stemming from implementation of proposed labelling, performance, and child-resistance requirements for multipurpose lighters.

Until this issue is resolved, manufacturers, importers, and retailers can contribute positively to the effort to decrease injuries and deaths relating to performance and child-play fires by manufacturing, importing or selling only child-resistant, performance tested multipurpose lighters.

Le Bureau aimerait que les parties intéressées lui fassent parvenir des commentaires écrits sur les points soulevés dans le présent avis et sur tout autre point pertinent. Le Bureau aimerait surtout :

- recevoir des renseignements sur des incidents, des blessures ou des décès liés à l'utilisation des briquets polyvalents;
- recevoir des commentaires sur les stratégies proposées et des suggestions sur d'autres mesures qui pourraient être prises pour traiter des risques et des autres préoccupations;
- connaître l'impact qu'aura la mise en application des exigences proposées en matière d'étiquetage, de rendement et de sécurité des enfants pour les briquets polyvalents sur l'industrie des briquets.

Jusqu'à ce que la question soit réglée, les fabricants, importateurs et détaillants peuvent contribuer de façon positive aux efforts visant à réduire les blessures et les décès liés au rendement des briquets et aux incendies causés par des enfants en fabriquant, important et vendant seulement des briquets polyvalents qui sont protégés-enfants et dont les caractéristiques de rendement ont été mises à l'essai.

Submissions in response to this notice are invited and should be sent by February 18, 2000, to:

Mr. Andy Teliszewsky
Senior Project Officer
Health Canada
Product Safety Bureau
Jeanne Mance Building, 12th Floor
Address Locator: 1912A
Tunney's Pasture
Ottawa, ON
K1A 0K9

Email: andy_teliszewsky@hc-sc.gc.ca

Fax: (613) 952-1994

Les commentaires et renseignements en réponse au présent avis doivent être envoyés avant le 18 février 2000 à l'adresse suivante :

Monsieur Andy Teliszewsky
Agent de projet principal
Santé Canada
Bureau de la sécurité des produits
Édifice Jeanne Mance, 12^e étage
Indice de l'adresse: 1912A
Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

Courriel: andy_teliszewsky@hc-sc.gc.ca

Télécopieur: (613) 952-1994



K.S. Subramanian
Director / Directeur